

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le 08 du mois de juin à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme
Date de convocation : 02/06/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, MUGNIER Christophe, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Frédéric, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEIER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, BELLANGER Mélanie, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, JACQUIER Olivier, SALABERT Orlane

ABSENTS EXCUSES : YATTOCHANE Halima a donné procuration à MUGNIER Christophe, MAIRE Céline a donné procuration à MAIRE Frédéric, PAGEAUX ARBAULT Quentin a donné procuration à JACQUIER Olivier

ABSENTS : ABDUL ALIM Jaleele, DEJONGHE Nathalie, CHARMOT Anthony

SECRETAIRE : CAUSARD-SESTAC Jocelyne

D2026_060815

OBJET : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Désignation de représentants

Rapporteur : Jérôme HASSAN

Vu la délibération n°CC2026.00142 du conseil communautaire de Thonon Agglomération, par laquelle a été créée la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Vu la nécessité de composer la CLECT avec 2 représentants, dont un membre titulaire et un membre suppléant, de chacune de ses 25 communes,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,
DECIDE :**

- De désigner 2 représentants de la commune qui seront membres de la CLECT : Monsieur Jérôme Hassan et Monsieur Pierre Duperrier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



La secrétaire,

Jocelyne Causard-Sestac